

Double Licence Histoire de l'art et archéologie - Histoire

Mention : Histoire de l'art et archéologie [Licence]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Durée moyenne de la formation :

Présentation

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter [l'offre 2025-2026](#).

La double licence "Histoire de l'art et archéologie-Histoire" constitue un parcours exigeant au terme duquel les candidats obtiennent deux diplômes : la licence « Histoire de l'art et archéologie » et la licence « Histoire ». La double licence constitue un atout dans l'ensemble des débouchés de chaque licence (recherche, enseignement, métiers du patrimoine et de la médiation culturelle, médias).

Objectifs

La licence d'histoire de l'art et archéologie forme aux méthodes d'analyse des œuvres d'art et des objets archéologiques et permet de se spécialiser progressivement en histoire de l'art ou en archéologie. La licence d'histoire forme ses diplômés aux méthodes de la discipline historique et leur permet d'acquérir une solide culture générale sur l'évolution du monde, de l'Antiquité à nos jours.

Les + de la formation

La double licence est portée par deux départements qui sont des pôles majeurs de l'enseignement et de la recherche dans leur discipline, pour toutes les périodes (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine).

Les emplois du temps sont adaptés aux contraintes du double cursus, avec des TD réservés.

Les étudiants sont accueillis et suivis en 1^{re} année de licence (L1) par un directeur ou une directrice d'études qui vous conseillera pour réussir votre scolarité et former votre projet.

Organisation

Formation organisée en 3 ans, 6 semestres.

ECTS obtenus : 180.

A chaque niveau, les étudiants de la double licence suivent l'ensemble des enseignements fondamentaux en histoire et en histoire de l'art et archéologie.

Aux enseignements disciplinaires fondamentaux s'ajoutent une langue vivante, des enseignements de préprofessionnalisation et des projets personnalisés.

Stage ou alternance

Stages

- > Stage: Obligatoire (35 heures)

L'accompagnement des stages s'appuie sur des conventions passées avec des institutions muséales et patrimoniales de la région.

Admission

Conditions d'admission

Conditions d'accès pour la L1:

La L1 s'adresse à des candidats titulaires du baccalauréat (ou équivalent), ainsi qu'à des candidats en réorientation ou en reprise d'études.

Prenez connaissance des attendus nationaux et locaux sur <https://www.parcoursup.fr/>

Conditions d'accès pour la L2 et la L3 :

La L2 et la L3 sont accessibles, sur avis de la commission pédagogique, à des étudiant·e·s issu·e·s d'autres formations, ainsi qu'à des candidat·e·s en reprise d'études

Pour en savoir plus: <https://ecandidat.parisnanterre.fr/>

Modalités de candidature

Pour la L1:

<https://www.parcoursup.fr/>

Pour la L2 ou L3:

<https://ecandidat.parisnanterre.fr/>

Pré-requis et critères de recrutement

Pour une candidature en Licence 1 : [parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr/)

Et après

Poursuite d'études

Master d'histoire de l'art / Master d'histoire / Master d'archéologie et sciences de l'archéologie

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) / Licence professionnelle Guide-Conférencier / Préparation aux concours d'entrée des écoles du patrimoine ou de la restauration (École du Louvre, Institut national du patrimoine) /Préparation aux concours de l'administration

L'accès à d'autres masters est possible par équivalence sous réserve de l'accord donné par la commission pédagogique de la formation demandée.

Insertion professionnelle

Métiers du tourisme (Guide conférencier ; attaché culturel ; animateur du patrimoine)

Métiers de la médiation culturelle (communication dans les galeries, centres culturels, gestion des publics etc.)

Documentation et conservation des musées et sites patrimoniaux ;

Enseignement secondaire ; enseignement supérieur

Métiers du marché de l'art (galeriste, commissaire-priseur)

Métiers de l'édition

Fiches métiers ROME

- > K2106: Enseignement des écoles
- > K2107: Enseignement général du second degré
- > K2108: Enseignement supérieur
- > G1101: Accueil touristique
- > D1201: Achat vente d'objets d'art, anciens ou d'occasion

Contact(s)

- > Aurelie Petiot

Responsable pédagogique
apetiot@parisnanterre.fr